



VILLE DE BEZIERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MAINTIEN A DOMICILE

.....
.....
.....
.....

Béziers, le

Nos réf. : NC/JL/
Affaire suivie par
Joignable au 04 67 49 84 88 ou 04 67 49 84 89

OBJET : « Télésassistance »

Madame, Monsieur,

Vous avez demandé le à bénéficier du service de Télésassistance.

Après étude de vos ressources, votre redevance mensuelle sera de Euros.*
Notre partenaire TechniPro met à disposition des options facultatives ; pourriez-vous nous indiquer si vous êtes intéressés par ?

- le détecteur de chute au tarif mensuel de 5,00 € *
- le détecteur de fumée au tarif mensuel de 5,50 € *

Votre participation totale sera donc de€ / mois.

L'achat de la boîte à clefs, au tarif unique de 80,00 € * est géré directement avec Technipro.

Dès réception de votre accord, un technicien de notre partenaire TechniPro vous contactera et vous conviendrez d'une date pour l'installation du matériel mis à votre disposition.

En espérant que ce nouveau service améliorera votre quotidien et vous donnera entière satisfaction, je vous prie d'agrée, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Bon pour accord

Le bénéficiaire,
Date et signature

Pour la Responsable du service Maintien à Domicile,
Mme LLES Joëlle
L'agent :



Toute la correspondance doit être adressée à : Monsieur le Maire, Président du CCAS.
54, rue Boïeldieu — CS 40658 — 34536 BÉZIERS cedex

* tarifs 2023

Téléphone : 04.67.49.84.60